

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'évêque

Monsieur l'abbé **Bernard LOPEPE**, prêtre auxiliaire à la paroisse saint-Pierre de Nive-Adour – Saint-Pierre d'Irube, est autorisé à se retirer. À compter du 01 septembre 2018.

Monsieur l'abbé **Honoré SOM**, curé de la paroisse Notre-Dame d'Ossau – Laruns, est reconduit dans sa charge de curé, pour un an.

Monsieur l'abbé **Jean ERBIN**, curé de la paroisse saint-Martin de Barétous – Arette, est reconduit dans sa charge de curé, pour un an

Monsieur l'abbé **Jean POSSOMPES**, curé de la paroisse saint-Jean-Bosco – Lons, est nommé en mission d'accompagnement spirituel. À compter du 01 septembre 2018 il résidera au Centre Diocésain du Béarn (CDB), 64000 Pau, 11 avenue du Béarn.

Monsieur l'abbé **Dominique MAYE-LASSERRE**, curé de la paroisse saint-Jean du Lanot – Bizanos, est reconduit dans sa charge de curé, pour un an.

Monsieur l'abbé **Jean MIMIAGUE**, curé de la paroisse saint-Michel Garicoïts du Lagoin – Coarraze est autorisé à accomplir une année de reprise pastorale à la Maison saint-André du Prado, 69760 Limonest.

Monsieur l'abbé **Louis PUCHEU**, curé de la paroisse sainte-Famille – Pau est autorisé à se retirer. À compter du 01 septembre 2018.

Monsieur l'abbé **Jean ELICAGARRAY**, prêtre coopérateur de la paroisse saint-Pierre de Nive-Adour – Saint-Pierre d'Irube est nommé dans le doyenné Côte basque Sud – Itsas Mendi, curé de la paroisse Saint-Esprit de la Rhune – Saint-Pée-sur-Nivelle. À compter du 01 septembre 2018 il résidera au presbytère de Saint-Pée-sur-Nivelle.

Monsieur l'abbé **Emile GIMAT**, curé de la paroisse saint-Jean-Baptiste de la Cordée – Ledeuix, est autorisé à se retirer. À compter du 01 septembre 2018.

Monsieur l'abbé **Pierre HARAMBURU**, curé des paroisses Piétat-l'Arribère – Nay, sainte-Marie de Batbielle – Bordes, Notre-Dame du Piémont – Asson est nommé au doyenné de Pau-Ville, curé de la paroisse sainte-Famille – Pau. À compter du 01 septembre 2018 il résidera au presbytère sainte-Bernadette, 64000 Pau.

Monsieur l'abbé **Jean-Marie BARENES**, curé des paroisses La Trinité d'Oloron – Oloron, saint-Jacques du Piémont – Gurmençon, saint-Norbert en Aspe – Accous est aussi nommé, à compter du 01 septembre 2018, dans le même doyenné, curé de la paroisse saint-Jean-Baptiste de la Cordée – Ledeux.

Monsieur l'abbé **Jacques de MESMAY**, prêtre coopérateur de la paroisse saint-Jean-Bosco – Lons, est nommé dans le même doyenné, à compter du 01 septembre 2018, curé de la paroisse saint-Jean-Bosco – Lons.

Monsieur l'abbé **Dominique NALIS**, curé des paroisses saint-Joseph de l'Ousse – Soumoulou, saint-Michel du Montanerès – Ger, est nommé dans le même doyenné, curé des paroisses Piétat-l'Arribère – Nay, sainte-Marie de Batbielle – Bordes, Notre-Dame du Piémont-Asson et saint-Michel Garicoïts du Lagoin - Coarraze. À compter du 01 septembre 2018 il résidera au presbytère de 64800 Nay.

Monsieur l'abbé **Roger-Olivier MAKAYA NGIMBI**, prêtre Fidei donum, prêtre coopérateur de la paroisse Notre-Dame de la Bidassoa – Hendaye, est nommé, avec l'accord de son évêque, au doyenné de Pau périphérie, administrateur paroissial, pour un an, de la paroisse saint-Christophe des Côteaux – Gan. À compter du 01 septembre 2018 il résidera au presbytère de 64290 Gan.

Monsieur l'abbé **Servais MOUMOUCKO LOUPETH**, prêtre Fidei donum, prêtre coopérateur de la paroisse saint-Pierre saint-Paul – Pau est nommé, avec l'accord de son évêque, dans le doyenné Est de Pau – Pays de Nay, administrateur paroissial, pour un an, des paroisses saint-Joseph de l'Ousse – Soumoulou et saint-Michel du Montanerès – Ger. À compter du 01 septembre 2018, il résidera au presbytère de 64420 Soumoulou.